

Gilbert Hubé

Quelle fonction pour le groupe analytique ?¹

Qu'un petit enfant puisse prendre comme but de son moi de devenir un poète, voilà qui semble aller tout seul [...]. [...] ce qui doit être justifié [...] [c'est] la possibilité originelle d'une fonction comme la fonction poétique dans un consensus social à l'état de structure².

[Avec l'amour courtois, s'ébauche] le surgissement d'un type idéal³.

Depuis plusieurs mois nous nous interrogeons à propos de « d'autres aussi », qui complète le dit que « l'analyste ne s'autorise que de lui-même ». Nous avons émis l'hypothèse que c'est l'institutionnalisation de ces autres qui a permis, en un certain temps, un accord tacite sur le dispositif de passe, et qui en un autre temps a produit sa rupture⁴. Depuis lors, nous essayons d'extraire ces « autres » de leur équivoque : sont-ils d'écriture ? Sont-ils réels ? Sont-ils de la réalité ?

Depuis l'inscription des formulations de la sexuation (deux colonnes) dans le nœud borroméen (trois ronds) avec le tétraèdre (quatre places) que Christian Centner nous a présentée⁵, un trouble s'est introduit dans nos échanges (entre les cinq qui soutiennent la possibilité de leur poursuite et avec l'ensemble) : est-ce trop « pointu » ? Est-ce bien la bonne modalité ? Faut-il poursuivre ainsi ?

¹ Exposé à la rencontre de *L'a-troisième* le 31 janvier 2015.

² J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, pp. 173 et 174, séance du 10 février 1960.

³ *Ibidem*, p. 190, séance du 2 mars 1960.

⁴ S. Rabinovitch « ... d'autres aussi », exposé lors de la rencontre du 24 mars 2014, diffusé par la mailing-list, cf. *Carnets* de l'EpSF, n° 94-95, mars-mai 2014, pp. 125-131. G. Hubé, « Histoire d'un dénouage », exposé lors de la rencontre du 22 novembre 2014, diffusé par la mailing-list, cf. *Carnets* de l'EpSF, n° 97, janvier-mars 2015, pp. 121-125.

⁵ C. Centner, « Le nœud borroméen et les formules de la sexuation », exposé lors de la rencontre du 24 mai 2014, diffusé par la mailing-list, cf. *Carnets* de l'EpSF, n° 94-95, *op. cit.*, pp. 139-147.

Sommes-nous devant une résistance propre à nos discours ou devant un bord entre ce qu'il faudrait — une école — et ce qu'il ne faudrait pas — une association — les deux se présentant comme un groupe ? Est-ce une limite entre ce qu'il faudrait — d'autres aussi à l'analyste (puisqu'il ne peut être un seul) — et ce qu'il ne faudrait pas — qu'il y ait des « analystes » et des « autres » — qui nous fait hésiter ? On pourrait ajouter ce qu'il faudrait — la castration — et ce qu'il ne faudrait pas — la jouissance (l'obscénité) du groupe. Sans doute est-ce l'abord du point de raccord des termes de la passe liés à l'intension (le passant, les passeurs) et de la nomination, soit le cartel en rapport étroit avec l'extension, qui jette ainsi des grains de sable dans nos échanges.

Depuis la rencontre précédente, un glissement s'est opéré dans notre interrogation sur la passe et l'associatif, glissement qui nous conduit vers la notion de groupe qu'il convient donc de préciser⁶.

Christian Centner⁷ avait alors relevé que dans cette séance cruciale du 9 avril 1974 (séminaire *Les non-dupes errent*), Lacan parlait, en plus de l'analyste lui-même et des autres aussi, du groupe dont il attendait une invention qu'un seul ne pouvait faire concernant le choix d'être analyste... Une invention qui donc ne ferait pas de la cure le seul lieu de ce choix. Nous avons bien sûr tous un imaginaire de ce groupe ; peu ou prou, nous avons quelques significations à notre disposition qui permettent d'en parler d'évidence, mais enfin, ce groupe n'est-il pas d'un statut aussi incertain que « les autres » qui équilibre l'un qui ne s'autorise que de lui-même ? Ce groupe serait-il un autre nom des autres ? Si pour le choix de l'être sexué qui nous sert d'analogie, tout homme est soumis à la castration — $\forall x \Phi x$ — ce « tout » vaut-il pour le groupe ? Et si tout analyste est lié à une fonction que nous ne savons pas encore écrire, une École est-elle le groupe dont il s'agit ? Tous les analystes, rassemblés en une association, sont-ils ce groupe, et l'une ou l'autre appellent-elles un supplément ?

Essayons de donner sa consistance à cette notion de groupe par un retour dans le passé. En 1961, Lacan pose une question qui nous concerne

⁶ Quoique S. Rabinovitch ait déjà dit : « la division de l'analyste entre cure et groupe recoupe celle entre supposition de sujet et supposition de savoir », cf. « Un point d'impossible », exposé lors de la rencontre du 25 mai 2013 diffusé par la mailing-list, cf. *Carnets* de l'EpSF, n° 89-90, février-mai 2013, p. 157.

⁷ C. Centner, « À propos du 9 avril 1974 », exposé lors de la rencontre du 22 novembre 2014, diffusé par la mailing-list, cf. « ...que s'invente quelque chose du groupe », *Carnets* de l'EpSF, n° 97, *op. cit.*, pp. 127-132.

encore : comment l'analyste peut-il trouver sa position véritable puisque « l'analyste n'est pas le seul analyste, il fait partie d'un groupe, d'une masse, au sens propre de la *Massenpsychologie*⁸ » ? (Lacan raccorde cet article à l'émergence de la seconde topique de Freud, et attribue à celui-ci d'avoir, en l'écrivant, pensé à l'organisation de la société analytique.) C'est certes une référence à une organisation, mais il poursuit l'appliquant à l'évolution de la théorie de la fonction analytique, et fait converger cette fonction vers l'image du moi que les analystes peuvent s'en faire. À savoir que l'analyste prendrait la place de l'idéal du moi de l'analysé. Cette fonction remplie par l'image du moi des analystes, n'est-ce pas celle dont il attend l'écriture en 1974, évidée des idéaux, et que le groupe devrait inventer, c'est-à-dire par le réel symboliser l'imaginaire ?

Dans la proposition de 1967, tout en reprenant l'équivalence de la masse et du groupe, il ajoute qu'avec le dernier cri du prêt à porter de la psychanalyse dans les sociétés existantes, à savoir « l'identification du psychanalysant à son guide, nous touchons la conséquence du refus dénoncé plus haut⁹ » (le louche refus) et précisément : « cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord [...] où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre École peut s'employer à dissiper¹⁰ ».

Je fais l'hypothèse que c'est la même attente en 1974, que son École puisse écrire la fonction qui permette de choisir d'être psychanalyste, puisque dans cette proposition il le dit : « Je n'en suis pas plus loin que vous dans cette œuvre qui ne peut être menée seul, puisque la psychanalyse en fait l'accès¹¹ ».

Pourquoi avons-nous pensé, et pensons-nous encore, que cette ombre épaisse ne concernait que le raccord d'un psychanalysant avec la psychanalyse en passant à l'analyste avec une cure ? Pourquoi ne pas avoir lu que c'est l'état de la psychanalyse en un certain moment qui est aussi pudiquement recouvert ? Ne peut-on lire que ce raccord dépend des cures bien entendu, mais aussi de l'image, du discours que les psychanalystes ont produit sur eux-mêmes et sur l'acte qu'ils supportent, et que le passage à l'analyste traverse ou pas ? Dans la séance du séminaire *Le transfert* que

⁸ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le transfert*, Paris, Seuil, 1991, p. 390, séance du 31 mai 1961.

⁹ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 253.

¹⁰ *Ibidem*, p. 252.

¹¹ *Ibidem*, p. 253.

j'ai évoquée, Lacan avait pourtant indiqué : l'action analytique (les cures) dans « la communauté analytique en tant que masse organisée par l'idéal du moi analytique¹² » est une « tentative de répondre à l'inconscient¹³ »; c'est donc bien le groupe analytique qui est concerné par et dans les pratiques. Ce n'est pas que dudit passage à l'analyste comme effet de la cure qu'il s'agit, mais bien de ce qui est recevable par la communauté analytique de ce que signifie l'être analyste.

En 1964 Lacan, et ceux qui l'ont suivi, a mis en place ce que Christian Centner¹⁴ nous a rappelé à plusieurs reprises : une solution aux problèmes des sociétés de psychanalyse, à savoir, la passe et le fonctionnement en cartel, inscrivant au fronton de cette École « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même¹⁵. » Ne faut-il pas prendre au sérieux qu'il ait pu dire que l'une était un échec et de l'autre qu'il ne s'était jamais réellement mis en place. Non pas pour en conclure que ces propositions ne convenaient pas, mais pour prendre la mesure de ce qui nous en échoit. L'EPF était donc une réponse, en un certain temps, à la question de l'inconscient, en tant que son tranchant s'était émoussé dans le groupe analytique. Celui-ci, unique comme IPA, s'est alors scindé avec l'École de Lacan, et depuis la dissolution ne cesse de se disperser.

A contrario, il y a l'histoire d'un dispositif de la passe commun à deux Écoles. Qu'est-ce qui, dans le discours de l'analyste véhiculé par les pratiques des années écoulées, a participé de ces échecs ? Drôle de question peut-il sembler. Pourtant les analystes d'aujourd'hui sont déterminés par les élaborations sues et non sues des analystes précédents, et de ce qui fonctionne comme représentant la psychanalyse. Dans le séminaire *Le Transfert*, parlant encore de la fonction soutenue dans la masse analytique, Lacan disait ceci : l'effet du discours sur l'inconscient (lui-même effet de discours) d'une génération d'analystes aboutit nécessairement à une cristallisation nouvelle de ces effets d'inconscient¹⁶, devant laquelle la suivante doit inventer de nouvelles réponses. Peut-être l'organisation de la

¹² J. Lacan, *Le transfert*, *op. cit.*, p. 391, séance du 31 mai 1961.

¹³ *Ibidem*, p. 392.

¹⁴ C. Centner, « Le “pas constructif” », exposé lors de la rencontre du 17 décembre 2011, diffusé par la mailing-list, *cf. Carnets* de l'EpSF, n° 84, janvier-février 2012, pp. 23-26.

¹⁵ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *op. cit.*, p. 243.

¹⁶ J. Lacan, *Le transfert*, *op. cit.*, p. 390, séance du 31 mai 1961.

pas et des cartels ne suffit-elle plus à répondre à l'inconscient, un pas (gradus ?) de plus est peut être indispensable, que ne cessait d'appeler Lacan.

Quatorze ans après ce séminaire, il dit que ce qui détermine le groupe (des analystes et autres) c'est « un savoir parfaitement déterminé par l'articulation supportée par la génération d'avant¹⁷ », complétant ainsi, avec un certain déplacement, une phrase de la séance du 20 novembre : « si déjà le sujet naît inclus dans le langage et déjà déterminé dans son inconscient par le désir de l'Autre », pourquoi ne pas reconnaître ce désir en terme de réseau, ce « réseau de structure dont le sujet est un déterminé particulier, il est concevable qu'il communique avec les autres structures : les structures des parents certainement, et pourquoi pas avec celles d'un inconnu, pour peu [...] que son attention soit un peu ailleurs ».

Voilà qui nous ramène à la formule « l'être sexué ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres¹⁸ ». S'il en est de même pour l'analyste, peut être convient-il d'abord de préciser qui seraient ces autres de l'être sexué. Peut-on suivre les propositions de certains auteurs, à savoir que ces autres sont des sujets réels et notamment les parents, c'est-à-dire « ceux qui lui ont appris à parler¹⁹ », suivant, semble-t-il ce propos de Lacan ? Mais cela doit-il être étendu à l'analyste en tant qu'il ne s'autorise, lui aussi, que de lui-même ? Cela peut paraître bien risqué, si les autres du psychanalyste sont ceux de la réalité qui l'ont conduit dans la voie analytique : l'analyste, le contrôleur, les cartellisants et autres bonnes rencontres ? Peut-être était-ce bien, informulé, au cœur de la version institutionnelle précédemment évoquée²⁰.

Mais une objection nécessite un fondement plus assuré. On peut sans doute admettre cela pour l'être sexué et du groupe qui y fait référence. L'être sexué se détermine de la signification qui circule dans les générations et qui repose sur la fonction du phallus : $\forall x \Phi x$ — tout x est soumis à la fonction phallique, soit la castration — écrirait donc le groupe de ceux qui fonctionnent avec l'exception en place d'idéal. Peut-être ne faut-il pas hésiter à y reconnaître cette identification primordiale au père, celui de la préhistoire, à propos duquel Freud indique qu'au lieu de père, il faudrait

¹⁷ J. Lacan, *Les non-dupent errent*, séminaire inédit, séance du 11 décembre 1973.

¹⁸ *Ibidem*, séance du 9 avril 1974.

¹⁹ Patrick Valas lors de son séminaire du 1^{er} décembre 2012.

²⁰ Cf. G. Hubé, « Histoire d'un dénouage », *Carnets de l'EpSF* n° 97, *op. cit.*.

dire parents²¹ puisqu'il y a encore indifférenciation, le phallus n'étant pas encore ordonnateur. C'est la place de ce qui échappe à la fonction ϕ et nous y plaçons le trait unaire.

Mais voilà, les phrases de Lacan qui font référence dans ce cas, ces structures qui résonnent, c'est pour en faire la modalité de l'initiation (science de la Jouissance) dont cependant il n'y a plus de traces. Et, de surcroît, dès la leçon suivante, en parlant cette fois-ci de l'analyste, « qui se voue à répondre [...] ce que répond le discours analytique », à savoir qu'il n'y a pas de sujet-supposé-savoir, il ajoute : vous êtes déterminés par un savoir, l'inconscient, qui vous sait — voilà ce dont Freud a fait savoir et « ça fonde un nouveau discours, c'est-à-dire une articulation de discours qui se confirme être tout ce qui existe de lien entre les êtres parlants²² ». Cette formulation objecte au lien sexuel entre les parlants, en tout cas introduit un : pas tout ne se fonde sur un savoir sexuel. C'est sans doute ce dont il s'agit de trouver la formule dans une École de la psychanalyse.

Ce savoir des générations antérieures, qui n'est donc pas tout entier sur le sexuel, recèle une représentation, une cristallisation du psychanalyste, et donc de la fonction analytique. Pour écrire ce savoir en tant qu'il détermine tout psychanalyste mais pas tout du psychanalyste, encore faut-il l'identifier. Le raccord à ce savoir est contingent, et ce « pas tout » qui y objecte tout en s'y référant est peut-être ce qui est nommé à l'issue de la passe. Là, de façon contingente, a lieu une ré-invention (ou sa promesse) de la psychanalyse dont témoigne un être parlant qui n'est pas la personne du passant, mais qui cependant est à situer en son corps. Un sujet dont la jouissance n'est pas toute phallique, mais peut-être bien référée à cette autre formule de Lacan : « la fondation d'un savoir est que la jouissance de son exercice est la même que celle de son acquisition²³ ». Pourrait-on parler d'une jouissance supplémentaire éprouvée dans une cure par l'acquisition d'un savoir dont l'exercice permet de la retrouver ?

Cette nomination témoignerait aussi de l'acceptation (*Bejahung* ?) de ce contingent par un groupe qui s'est trouvé dessaisi du savoir antérieur par un réel savoir insu, reconnu mais toujours insu. Ce qui implique une

²¹ S. Freud, « Le Moi et le Ça », *O. C.*, vol. XVI, Paris, PUF, 2003, p. 275, note 1 : « peut-être serait-il plus prudent de dire : avec les parents ».

²² J. Lacan, *Les non-dupent errent*, *op. cit.*, séance du 11 décembre 1973.

²³ J. Lacan, *Le Séminaire*, Livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, p. 89, séance du 20 mars 1972.

passé sans critères puisqu'elle désigne ce qui est arrivé une fois, un réel dans un discours qui est déterminé par le discours analytique. Dans cette hypothèse, la passe réalise un savoir antérieur concernant l'analyste — le nécessaire dont témoigne le dispositif — et, en même temps, un savoir nouveau — le contingent d'un pas tout de ce savoir antérieur que déclare la nomination. Elle fait rapport entre le tout du groupe analytique, son savoir, son idéal, par l'objection que pas tout du psychanalyste ne se définit par ce tout. Mais ce savoir antérieur, celui des générations précédentes et actuelles (antérieur à l'acte qui se réalise dans la passe) recèle une représentation du psychanalyste, et donc de la fonction analytique. Pour écrire ce savoir, avec le pas tout de ce même savoir, encore faut-il l'identifier, et que le groupe y trouve une solution.

C'est là que l'on peut tenter un pas de plus. L'inscription au seuil de l'École n'est-elle pas exemplaire de ce qui s'écrit, un moment donné, de la représentation du psychanalyste ? Ce « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » ne fait-il pas idéal des analystes rejetant dans l'ombre, hors cette représentation, les « autres aussi » qui l'équilibre, sauf sous la forme de complément et de confirmation ? Dans nos représentations « du psychanalyste », qu'il ne s'autorise que de lui-même serait certain et n'impliquerait pas « d'autres aussi » qui ne serait qu'accessoire et non inhérent.

Et si c'est vrai, le dispositif commun de la passe a été la condition matérielle objective pour que ce savoir vienne au jour, un savoir et cet idéal qui objectent à la passe au profit du groupe.

La passe met en acte, non pas (ou pas seulement) que le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même, mais précisément de lui-même et par là d'autres aussi. Elle fait exister les autres comme nécessaire, dont les analystes de la réalité, cette forme des autres, ne sont que les tenants-lieu. Elle est l'appareil qui témoigne que l'analyste ne s'autorise pas tout de lui-même, non pas qu'il y en aurait « des » autres dont il s'autoriserait aussi, mais que la passe produit comme de même nature que le lui-même, simplement réels et donc logiques. Elle témoigne qu'en effet la vérité de tous dépend de la rigueur de chaque un.

J'en conclus donc par cette hypothèse que le dispositif de la passe commun à deux Écoles a échoué sur ce raccord, de lui-même et des autres, encore entaché de l'idéal de la fondation de l'EFP. « L'analyste ne s'autorise que de lui-même » et, peut-être son corollaire « aussi seul que je

l'ai toujours été dans ma relation avec la cause analytique » sont antérieurs à la pratique de la passe. Le savoir nouveau, non pas celui « des » Analystes de l'École, mais celui que leur nomination écrit, fragilise l'antérieur et en même temps le renouvelle, quand bien même le groupe ne peut encore vouloir le savoir. Il est le savoir même que s'autorisant, l'analyste s'autorise d'autres aussi. Quelques effets du dispositif de passe défait plaident en ce sens, c'est-à-dire l'échouage sur l'accablant « lui-même » dont parle Lacan.

D'abord, une École rompt le nouage avec une autre École et la passe dans un dispositif commun. Les « autres » admis auparavant comme « communs » ne le sont plus. Un nouveau dispositif est avancé dans cette École, dispositif qui lui est propre, qui ne s'autorise que de ce qui en est l'idéal et vise à s'agréger des autres aux qualités définies, soit par des critères, même non formulés. Immédiatement apparaît une nouvelle structure du Collège de la passe maintenu de ce dispositif rompu ; il n'est plus constitué par des analystes des deux Écoles, mais partagé entre des analystes d'une École et des analystes « pour leur propre compte » qui ne s'autorisent que de — lui-même et/ou eux-mêmes — et des quelques autres aussi, les A.E. désignants. Enfin la seconde École refait elle aussi un dispositif propre, approprié à sa propre logique, mais aussi débarrassé des Analystes de l'École nommés dans le dispositif commun, mais marqués de leur appartenance à l'autre École. Les « autres aussi » deviennent conformes au propre d'une École.

Le raccord entre intension et extension n'est pas que l'acte d'un psychanalysant passant psychanalyste, il exige un renouvellement du rapport du groupe à la chose analytique dont témoigne le « lui-même et les autres » du psychanalyste.